

Le Varennois Antoine-Louis Collet parmi les « Justes »

Un maire de Varennes-sur-Allier figure désormais au mémorial Yad Vashem, parmi les « Justes » dont le peuple juif honore la mémoire. Premier magistrat de la commune entre 1941 et 1944, Antoine-Louis Collet a permis d'épargner plusieurs dizaines de vies. Dina Sorek, ministre conseiller près de l'ambassade d'Israël à Paris, lui a remis la médaille des « Justes », à titre posthume.

VICHY. — Antoine-Louis Collet n'aurait pu figurer que sur la liste des maires de Varennes-sur-Allier, s'il ne s'était trouvé un descendant pour exhumer une trentaine de courriers : parfois une carte portant un remerciement ; parfois, aussi, une longue lettre, expliquant comment l'auteur avait échappé aux griffes nazies.

Tous ces auteurs reconnaissants sont passés à Varennes, où pas une âme n'a été arrêtée ou déportée malgré la présence de l'occupant.

Quand les communes ont peu de martyrs à pleurer pour l'Occupation, c'est souvent parce qu'elles ont eu des héros. Et Antoine Louis Collet (1873-1956), maire de Varennes-sur-Allier d'avril 1941 à septembre 1944, en fut un.

L'Etat d'Israël vient ainsi de lui accorder, à titre posthume, la distinction suprême qu'est la médaille du « Juste parmi les nations ».

Samedi, dans une salle comble de représentants de l'Etat français et d'Israël, d'élus, de familiers et de simples citoyens, Dina Sorek, ministre conseiller près de l'ambassade d'Israël à Paris, a remis la médaille à sa fille Hélène Valla.

LES « JUSTES »

En préambule, Alfred Lazare, délégué régional pour le Comité français Yad Vashem, a rappelé qu'un « Juste » était reconnu pour avoir « de manière désintéressée, au péril de sa

vie, de sa sécurité et de sa liberté personnelle, apporté une aide à un juif pour lui permettre d'échapper à l'arrestation par les nazis. Le dossier est constitué par des témoignages détaillés des personnes sauvées [...] Ce dossier est alors étudié par une commission d'historiens présidée par un juge de la Cour suprême de Jérusalem, qui décide de l'attribution de la médaille et du diplôme d'honneur ».

De l'enquête ainsi menée, il a été retenu « les risques énormes » pris par Antoine-Louis Collet pour apporter une aide efficace aux familles juives et aux maquisards réfugiés à Varennes. La commune était alors la première ville importante située après la ligne de démarcation. « Antoine-Louis Collet, en qualité de maire, devait se conformer aux directives du gouvernement de Vichy ». En lieu et place, le magistrat « a toujours répondu par une fin de non recevoir aux ordres de réquisition de matériel, de chevaux, d'occupation de bâtiment ».

SOUS L'ÉCHARPE OU DANS LA NUIT

« Lorsqu'un danger d'arrestation survenait, M. Collet faisait prévenir les personnes concernées [...] ». Lorsqu'il reçut l'ordre de procéder au recensement des juifs, il jeta à la corbeille le tampon "juif" qui devait être apposé sur les cartes d'identité. Le 24 août 1944, questionné par les SS sur la présence de juifs, il répondit

qu'il n'y en avait aucune à Varennes. Il a ainsi sauvé plusieurs familles, soit une trentaine de personnes, de l'arrestation et de la déportation vers les camps de la mort » rapporte Alfred Lazare.

La mairie était devenue « une véritable officine de faux papiers » destinés aux personnes recherchées : maquisards, réfractaires, juifs. Le détail de ces actes et d'autres, Antoine-Louis Collet l'avait lui-même consigné sur dix feuillets dactylographiés. « Pour s'en souvenir et pour transmettre ce qui avait été fait, mais sans doute aussi parce qu'il se sentait menacé pendant les années de règlement de comptes qui ont suivi la fin de la guerre », explique la petite-fille par alliance qui a compris, parmi les premières, l'hommage qui devait être rendu à ce courageux aïeul.

Dans ce court mémoire, Antoine-Louis Collet, raconte comment, à la fin du mois d'août 1944, afin d'éviter l'explosion de ce qui est aujourd'hui la base militaire, il n'hésita pas à s'infiltrer lui-même dans le camp, de nuit, pour saboter les transformateurs avec le directeur local de l'électricité, M. Riesnick.

Mais ce drôle de maire sut aussi choisir l'humour pour transformer en pitié salvatrice les actes irréfléchis d'un jeune inconscient, ou user de finesse pour épargner le patrioisme communal. En témoigne ce récit.

« Requis de livrer à la fonte le buste de bronze du docteur Sabatier, érigé sur une de nos



Disparu en 1956, Antoine-Louis Collet fut le courageux maire de Varennes-sur-Allier aux heures noires de l'Occupation. Son nom est désormais gravé avec ceux de 20.000 autres « Justes parmi les nations » dans les jardins de Yad Vashem, l'un des sites les plus visités de Jérusalem.

places, nous établissons, dès le jour suivant, le procès-verbal de son vol pendant la nuit précédente... Faut-il ajouter qu'il a regagné son socle depuis la Libération », a-t-il consigné par écrit.

Samedi, l'actuel maire de Varennes, Pierre Courtadon, avait retenu l'anecdote pour illustrer la leçon d'ingéniosité et de courage laissée par son prédécesseur. « Son comportement exemplaire mérite notre reconnaissance et notre admiration », a-t-il souligné en rappelant que, par une délibération unanime de son conseil, le nom d'Antoine-Louis Collet sera donné à une allée du centre commercial en construction.

COMMUNE DIGNE AUX HEURES NOIRES

Mais avec l'audace d'Antoine-Louis Collet, samedi, il convenait aussi de saluer le courage de tous les Varennois qui ont su lui emboîter le pas. Récipiendaires de la médaille et du diplôme pour son père, Hélène Valla n'a pas manqué de leur rendre hommage. « Ils ont accepté d'accueillir et de protéger une trentaine de personnes de la fureur nazie [...] ». Elles vécurent parmi nous dans une tranquillité étonnante pour l'époque, leurs enfants fréquentant nos écoles ».

Presque soixante ans plus tard, Hélène Valla a souhaité que la médaille des « Justes » décernée à son père ait valeur d'espoir pour que chaque homme ou femme contribue à « former un barrage contre toutes les barbaries actuelles et futures ».

Le salon d'honneur de l'hôtel de ville était à peine assez grand pour accueillir la très nombreuse assistance.



Dina Sorek, ministre conseiller près de l'ambassade d'Israël à Paris, a remis la médaille et le diplôme des « Justes parmi les nations » à Hélène Valla, récipiendaire pour son père Antoine-Louis Collet. Elle était entourée d'Alfred Lazare, délégué régional pour le Comité français Yad Vashem, de Pierre Courtadon, maire de Varennes-sur-Allier, de Jean-Baptiste Leséq, directeur de cabinet du préfet de l'Allier et de nombreux élus et représentants des autorités civiles, militaires et religieuses.